

SOMMAIRE EXECUTIF

Lapp-Hancock Associates Limited en association avec L-P Tardif & Associés Inc. est heureux de soumettre ce rapport intitulé *Une Stratégie pour offrir des services STI par l'industrie des radiodiffuseurs Canadiens*. Ce rapport est soumis aux quatre organisations qui ont commandités ce projet:

- L'association des radiodiffuseurs Canadiens
- La Société Radio-Canada
- Le Groupe d'action sur l'introduction de la radio numérique
- Transports Canada

Les Systèmes de Transports Intelligents (STI) sont en fait une évolution des technologies de management de circulation routière utilisées depuis les années 1960. STI est un groupe de technologies en évolution suite aux besoins causés par la congestion sur les routes et par les problèmes reliés à la sécurité routière.

L'un des services du STI est la diffusion de l'information aux utilisateurs de la route, tels que:

- Informations sur les flux de circulation et sur les incidents routiers
- Conditions environnementales
- Avertissements de veille météo
- Informations sur le transport en commun

Il y a, et ce de par le monde, une opportunité pour les radiodiffuseurs d'agir comme médium pour délivrer ces informations à des récepteurs mobiles montés à bord de véhicules routiers ou à des récepteurs fixes dans des bureaux ou des résidences. Initialement, il est prévu que l'écran montrant ces informations sera petit et ne pourra afficher que des textes. Plus tard, ces écrans seront plus larges et en couleurs et pourront aussi inclure des graphiques.

Il y a trois technologies de réseaux qui peuvent être utilisés au Canada afin de transmettre ces informations. En premier lieu, il y a une norme internationale pour les radiodiffuseurs opérant sur bande FM qui est connue sous le nom RDS ou RDBS. Cette norme est bien définie et est disponible auprès de plusieurs fournisseurs de radio. Le principal désavantage de cette technologie est qu'elle n'opère qu'à faible vitesse. La deuxième technologie de diffusion est une technologie en émergence qui opère en mode FM et à très haute vitesse. Le taux de transmission est généralement entre 8 et 20 KBPS. Il n'y a cependant pas encore de normes industrielles pour ce mode FM à très haute vitesse et il n'est pas encore certain que cette norme verra le jour. La troisième et dernière technologie de diffusion est la Radio Numérique. A plus long

terme, cette approche est définitivement la meilleure parce que l'industrie canadienne des radiodiffuseurs a déjà décidé d'évoluer vers cette technologie au Canada. Cette étude recommande une approche à trois phases:

- | | |
|---------|--|
| Phase 1 | Un essai à Toronto pour faire la preuve du concept élaboré |
| Phase 2 | Une continuation des essais mais cette fois à Montréal, Vancouver et Ottawa pour 1998 |
| Phase 3 | Une mise en marché pan-canadienne des services STI offerts par les radiodiffuseurs en 1999 |

Les bénéfices qu'en retireront les supporteurs de ce projet:

- Gouvernement Fédéral: Une amélioration du système routier; sécurité routière accrue; croissance et emplois pour plusieurs compagnies canadiennes dans un nouveau secteur d'activités en émergence.
- Gouvernements Provinciaux: délai accru pour les dépenses pour accroître l'infrastructure routière; meilleure utilisation du système routier existant; sécurité routière accrue.
- Radiodiffuseurs: Nouveaux marchés/nouvelles sources de revenus; STI peut devenir une application importante pour la radio numérique dans les véhicules routiers; favoriser une croissance d'utilisation de l'autoroute électronique pour l'industrie des radiodiffuseurs.
- Autres compagnies/organisations: Nouveaux marchés pour des nouveaux produits et services; une opportunité de développer de nouveaux produits avec un créneau pour l'exportation.

Le coût pour la Phase 1 est évalué à \$750,000. Le coût total pour la Phase 2 sera approximativement de \$2 millions.

Il y a un rôle potentiel à jouer pour RRNI comme étant l'organisation en charge des essais. Plus tard lorsque les services STI seraient déployés, une nouvelle compagnie avec ses propres structures et ses propres actionnaires seraient mises sur pied.

Il y a encore plusieurs questions importantes à régler dont:

- Les sources de financement pour les essais
- La mise en marché et la tarification pour les services STI
- La mise en place de services STI transfrontaliers
- L'intégration d'un contenu local dans une approche nationale

Ces questions soulèvent plusieurs points demandant une plus grande élaboration. Cependant, les réponses à ces questions sont au-delà de la portée du mandat de cette étude et devront attendre une phase ultérieure.

Il est important que les gouvernements supportent cette initiative aussitôt que possible. Il est aussi très improbable que cette initiative survivra sans les fonds gouvernementaux pour son démarrage.

Il n'y a à notre avis aucune barrière légale et institutionnelle empêchant les radiodiffuseurs d'offrir des services STI. Les radiodiffuseurs sont déjà bien établis dans la distribution des informations reliées à la circulation et à la météo. Les technologies proposées dans ce rapport sont différentes mais la problématique légale et institutionnelle demeure la même. De plus, le CRTC a déjà émis des directives sur l'utilisation de canaux auxiliaires pour la radio FM.

Les radiodiffuseurs ont présentement une longueur d'avance dans ce marché en raison de leur infrastructure existante et de leur position sur le marché comme fournisseur d'informations sur la circulation et la météo. Le marché des services STI est présentement grand ouvert au Canada. L'opportunité qui se présente ne demeurera pas toujours si jamais d'autres technologies sont déployées telles que des émetteurs dédiés le long des routes. Le rapport recommande que les radiodiffuseurs occupent rapidement ce marché qui offre un très grand potentiel.

* * *